

A lire absolument :
 P.3 : « Votre maison va brûler ! »
 P.4 : Morland dans l'étau
 P.5 : tragédies tchéchène et palestinienne

Chartres, la poule aux œufs d'or pour Q-Park

C'est fait ! Q-Park est à Chartres. Il assure la gestion des parkings souterrains Cathédrale, Grand-Faubourg et Hôtel de Ville depuis le 1^{er} janvier. Les tarifs ont déjà augmenté. Et ce n'est qu'un début !
 La logique de JPG est simple. Les habitants de l'agglomération qui désirent bénéficier de différents services publics (cité de la justice, médiathèque, cinéma, école de musique, ...) devront se rendre en centre ville. Afin qu'ils n'utilisent pas les transports en commun, le nombre de lignes est diminué. Ils sont donc obligés de prendre leur voiture. Pour être sûr qu'ils se garent dans les parkings souterrains, on étend les zones de stationnement payant, on diminue le nombre de places en surface, on recrute des policiers chargés de verbaliser les contrevenants et on fixe des tarifs de surface au moins 20% supérieurs aux tarifs souterrains. Q-Park est donc sûr de rentabiliser son investissement et peut verser des redevances à la Ville.

JPG peut ainsi faire croire que la construction d'un parking souterrain de 1140 places, dont le coût s'élève à 33 millions d'euros (plus de 216 millions de francs) ne sera pas à la charge des Chartresiens. Comme si Q-Park était une œuvre de bienfaisance ...

Parce que nous sommes curieux et que nous aimons savoir à quelle sauce nous allons être mangés, nous avons examiné les tarifs qui seront pratiqués à partir de novembre 2005, date prévisionnelle de l'achèvement des travaux du parking Cœur de Ville. Nous les avons comparés à ceux pratiqués dans d'autres villes où Q-Park intervient déjà. Cette comparaison est édifiante ! Quatre villes moyennes ont, comme Chartres, confié à la société néerlandaise la gestion globale de leur stationnement. Il s'agit de Rouen (106.592 habitants), de Chalon-sur-Saône (50.124 habitants), de Valence (64.260 habitants) et de Rodez (23.707 habitants).

Comparés à la moyenne des tarifs pratiqués, les tarifs chartrains sont supérieurs, que ce soit à l'heure (+ 35%), à la journée (+ 106%), au mois (+ 51%) ou pour les résidents (+ 53%). Il n'y a pas photo ! Chartres est TOUJOURS plus chère que les autres villes. Si ce n'est pas du racket...

Don Corleone



JPG peint la cathédrale en rouge.
 «Elle s'appelle NOTRE DAME, elle est très belle».
 L'ADICCA fait un recours...

Pseudo

Certains lecteurs reprochent à L'Aiguillon un nombre trop important d'articles signés de pseudonymes. Il est vrai que tous les collaborateurs du journal ne signent pas leurs articles de leur nom. C'est ainsi que fleurissent les Don Corleone, Gandalf le Gris, Jarnö, Musenpeine ou encore Horace Lennain.

Pseudonyme ne signifie pas anonymat. L'équipe de rédaction connaît les auteurs des articles, vérifie toutes les informations qu'ils lui transmettent et veille au respect de la dignité de chaque personne aigüillonnée dans ses colonnes. Les articles, informations, photos, dessins, sont publiés sous sa responsabilité.

Les pseudonymes sont indispensables pour protéger ceux qui, du fait de leur situation dans la vie publique, politique, associative ou professionnelle, pourraient se voir reprocher leur collaboration à L'Aiguillon.

Ces craintes sont malheureusement fondées et mettent en évidence les limites de la sacro sainte liberté d'expression et d'opinion. C'est pourquoi, en guise de signature, certains auteurs d'articles sulfureux et impertinents devront, encore un temps, s'abriter derrière des pseudonymes. Et L'Aiguillon continuera de leur ouvrir ses colonnes, tant que le contexte politique local le leur imposera.

Anne Loubeau

L'arnaque en chiffres	1 heure	24 heures	Abonnement pour un mois	Abonnement résident
Moyenne ROUEN*	1,57 €	8,67 €	71,89 €	48,67 €
Moyenne CHALON*	0,78 €	5,58 €	46,92 €	
Moyenne VALENCE*	1,08 €	6,55 €	53,43 €	36,45 €
Moyenne RODEZ*	1,00 €	8,33 €	39,17 €	
Moyenne des 4 villes gérées par Q-Park	1,11 €	7,28 €	52,85 €	42,56 €
Stationnement souterrain à Chartres à compter de novembre 2005**	1,50 €	15,00 €	80,00 €	65,00 €
Le "surcoût" chartrain	+ 35,44%	+ 105,97%	+ 51,36%	+ 52,73%

* Tarifs extraits du site internet www.q-park.fr
 ** Tarifs extraits du projet de convention de délégation de service public adopté par le CM de Chartres le 24 octobre 2003.

Toujours plus ou ... encore moins ?

par Fantomette

Lundi 5 janvier 2004 : traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux entre le maire de Chartres et les employés municipaux, dans la salle Ravenne. Plus d'une demi-heure après l'heure de début prévue, le maire n'est toujours pas là, et les participants sont bien peu nombreux : on a entendu parler d'une volonté de boycott de la part du personnel communal.

Majorité de têtes chenues : les retraités sans doute, qui vont recevoir les gratifications. Le maire arrive enfin, parlementaire avec ses élus, distribue des bises aux dames de sa cour, et monte à la tribune. Il accuse le coup : « un peu (quel euphémisme !?) moins de monde que d'habitude ? On boude ? Pas grave, on ne changera pas notre façon de faire pour autant ! ».

Et d'enchaîner avec les vœux, en insistant sur la santé, « qui est la seule chose qui compte, n'est-ce pas, que l'euro soit fort ou pas... ». Ben voyons, on a du mal à gober ça de sa part, mais admettons ! Il remercie et

félicite la directrice des Services qui vient juste de parler, et les Services de la Ville qui « répondent aux attentes des élus ». Au fait, faut-il le rappeler ? - « les élus, ils agissent POUR les Chartresiens ». Ah bon ! Nous voilà rassurés. Et le voici qui annonce son plan : ce sera une restitution pour les Chartresiens sous trois angles : le quotidien, le court terme, et le long terme.

L'important, c'est la crotte !

« Ce qui compte pour les Chartresiens, c'est bien le quotidien, le reste, ils s'en foutent » (sic). Je croyais pourtant que la baisse d'impôt était « vachement importante », et surtout bien visible sur la dernière ligne de votre avis d'imposition ? Vous l'avez sentie, vous ? Et le voilà reparti sur un de ses sujets favoris : la crotte de chien ; il avoue s'être réjoui en contemplant les « tonnes de crottes ramassées, car, si elles sont là, en tas, elles ne sont pas ailleurs ». Ben, dis donc, il est inspiré quand il se met à réfléchir sur le tas de crottes ! Et puis il concède qu'il y aura des réglages à faire pour la police municipale, « qui a peut-être augmenté un petit peu trop vite ». C'est pour anticiper sur l'explication des nombreux départs en cours des policiers ? Que

l'animation de la ville a assuré-ment été surabondante en septembre, que « Chartres en plein chant démarre ». Ça doit vouloir dire que le succès n'était pas là, on s'en doutait bien un peu, car on n'a toujours aucune nouvelle d'un quelconque bilan, et ce n'est pas faute de l'avoir demandé !

Méthode Coué

Le court terme, maintenant : les rythmes scolaires ont été modifiés, il nous dit que cela a entraîné des tas de perturbations qu'on ne pouvait pas soupçonner au préalable, tiens donc ! Il me semblait pourtant que nous les avions bien redoutés et annoncés, nous, les élus de l'opposition, pourtant ! En ce qui concerne les maisons de quartier, sachez que le basculement sur la nouvelle organisation des CLSH* « s'est faite sans encombre » : il suffit de le dire, mais le croira-t-on ? Pour la petite enfance, en créant huit places d'accueil de plus, on arrive actuellement à satisfaire 90% des demandes, alors qu'auparavant, on ne pouvait à peine en satisfaire 30%. Il faudra qu'on m'explique mieux, comment avec huit places de plus, on passe de 30 à 90% de taux de satisfaction ? L'Ecole de musique, elle est très belle, mais le maire déplore : « les Chartresiens ne vont pas assez la visiter ». Ils ont peut-être autre chose à faire que de la visiter ? Par exemple, ils aimeraient s'y inscrire en plus grand nombre, mais ça, il nous l'a déjà dit en nous présentant les projets de travaux : ça coûterait trop cher à la Ville.

(Suite page 6)

Gorges veut la peau de l'Inspection du Travail

Les ultra-libéraux de l'UMP ne désarment pas dans leur entreprise de destruction des acquis sociaux. Le 13 juin 2003, ils ont déposé à l'Assemblée Nationale une proposition de loi visant à réduire les pouvoirs des inspecteurs du travail. Les meilleurs extraits de leur argumentaire, cosigné par le député-maire de Chartres.

« L'inspection du travail a été officiellement créée par la loi du 2 novembre 1892. (...) Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les inspecteurs du travail sont essentiellement chargés de surveiller les conditions de travail. C'est après que les gouvernements étendent leurs domaines d'intervention. Progressivement, leur champ de compétences s'étend jusqu'aux relations professionnelles, employeurs, salariés, à la formation professionnelle, au statut individuel et collectif ainsi qu'au salaire. Du fait d'un syndicalisme divisé et faible ainsi qu'en raison d'un jacobinisme forcé, les pouvoirs publics français ont concédé de très larges pouvoirs aux inspecteurs du travail. (...) »

Par leurs pouvoirs, les inspecteurs du travail peuvent influencer sur le fonctionnement des entreprises françaises. Placés sous l'autorité essentielle du ministre de l'Emploi, ils sont chargés de faire appliquer la politique du Gouvernement. Du fait de leur large champ d'action, ils ne sont pas simplement des contrôleurs mais des acteurs du monde du travail. (...) »

Les inspecteurs et les contrôleurs du travail ont la charge de contrôler les horaires de travail, les congés, les rémunérations, les mesures d'hygiène et de sécurité, le règlement intérieur, les conditions d'emploi des femmes, des enfants et des travailleurs étrangers.

(Suite page 2)



CHARTRES (28) 14/01/04

Avis de disparition

Les employés du Centre Social / Régie de Quartier de Bel-Air ont la tristesse de vous faire part de la disparition de l'association « Amicale de Bel-Air / Filles Dieu ».

Morte d'étouffement dans sa 21^{ème} année après 33 mois d'une longue et sournoise maladie, elle a œuvré pour un mieux-être des habitants du quartier.

Les 26 professionnels qui ont perdu leur outil de travail vous remercient du riche partenariat mis en place tout au long de ces années et vous envoient tous leurs vœux de bonheur et de réussite pour 2004.

Ni fleurs, ni couronnes, une petite pensée amicale.



(Suite de la Une)

« Gorges veut la peau de l'Inspection du Travail »

Ils participent à la lutte contre le travail illégal ; ils veillent à l'application des conventions collectives, à la mise en place des représentants du personnel. Ils surveillent le respect des règles pour les heures supplémentaires.

Ils sont aussi en charge de la bonne circulation de l'information des dispositions en vigueur. Le cumul de fonctions de contraintes vis-à-vis des employeurs et des salariés, de fonctions de conseils, de fonctions de conciliations en cas de conflits du travail et de fonctions plus politiques pose un problème de cohérence. **Ces fonctions sont bien souvent incompatibles entre elles.**

Du fait de l'augmentation de leurs missions, **les inspecteurs du travail ont été détournés de leur rôle de contrôleur de la législation sociale au profit d'un rôle actif, parfois politique, dans la mise en œuvre de politiques pour l'emploi. Ils sont devenus juges et acteurs.**

« Les inspecteurs doivent pouvoir être sanctionnés »

Compte tenu de leur statut, **les inspecteurs du travail disposent d'une grande indépendance** pour appliquer un code du travail qui est complexe, en perpétuelle évolution et qui est donc sujet à interprétation.

L'extension de leurs compétences les empêche de remplir avec efficacité les activités de contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité ainsi que celles relatives à la lutte contre le travail illégal. (...) Sur les 1 390 fonctionnaires membres du corps de l'inspection du travail, seule la moitié est affectée en section pour contrôler les entreprises, l'autre moitié est employée dans des directions

départementales et régionales à **des tâches entravant bien souvent la liberté d'entreprendre.** (...)

Il convient donc non seulement de **simplifier** ainsi que **d'alléger le code du travail** pour éviter de **mettre les inspecteurs du travail dans des situations d'arbitrage et d'interprétation délicate**, mais aussi de **réformer le statut de l'inspection en privilégiant un recentrage de leurs activités sur leurs missions traditionnelles** (protection des salariés en matière de sécurité et d'hygiène, la lutte contre le travail au noir).

La présente proposition de loi institue un Conseil national de l'inspection du travail composé de représentants des organisations professionnelles salariés et patronales. Afin de garantir une plus grande cohérence des décisions prises par les inspecteurs du travail, la présente proposition de loi prévoit la création d'un code de déontologie qui devra fixer les modalités du contrôle, les missions prioritaires des inspecteurs du travail et leurs responsabilités vis-à-vis des salariés comme des employeurs.

Ce Conseil aura la faculté de **sanctionner les inspecteurs qui ne respectent pas le code de déontologie.** En cas de décision illégale ayant entraîné un préjudice pour l'entreprise et pour le salarié, les inspecteurs du travail doivent pouvoir être sanctionnés.

Enfin, il n'est pas sain de maintenir en permanence entre les salariés et les employeurs, un représentant de l'Etat. Celui-ci, par son **interventionnisme, est un frein pour l'instauration de relations constructives entre partenaires sociaux.**



« **Pétrin.** Comme quoi *L'Aiguillon* exerce une certaine influence sur nos élus chartrains. Pour désamorcer le scandale, suite à la publication dans nos colonnes de la photo de sa Vel Satis stationnée devant un panneau d'interdiction, sur le carrefour des Halles, près de la mairie, JPG a collé deux plaques d'immatriculation, dont celle de sa voiture de fonction municipale, sur la porte du garage situé à

l'église, une injure faite à la mémoire de l'abbé Stock dont la dépouille est inhumée à l'intérieur. JPG en avait convenu et promis qu'on les installerait ailleurs. Cinq mois plus tard, rien n'a changé...

« **Les bosseurs et les autres.** « C'est dans les commissions municipales qu'on travaille » affirme JPG. Encore faudrait-il qu'elles se réunissent. En 2003, 30% de réunions en moins par rapport à 2002 ! A l'exception des commissions d'Urbanisme et des Sports, respectivement animées par Robert Boulanger et Karine Dorange, qui bossent régulièrement, les autres font pâle figure. Zéro réunion en 2003 pour la commission Jeunesse et maisons de quartier (Sophie Le Clainche), une seule pour celle de la Promo-

veut évidemment se protéger. Pas fou le type !

« **Pas cool.** JPG nous a en-

« **Maso.** JPG a décidé de changer le nom de la Comach en « Chartres Métropole ». Lu dans *Les Mots de la géographie*, par Roger Brunet : « on appelle métropoles les villes qui commandent un vaste territoire ». Les autres communes de l'agglomération sont rayées de l'affiche. « Chartres Mégalo-Pôle » aurait été plus représentatif du personnage. En tout cas, le plus marrant, c'est le logo qui va avec : il ressemble à un aiguillon...

core fait une grosse colère. Lors de l'inauguration de la liaison entre la RN10 et Champhol : quand il s'est aperçu qu'Éric Chevée (candidat UDF au Conseil Général contre son ami Paul-Loubière) était aussi invité, il a craqué. C'est vrai quoi ! C'est pas sympa ! Il aurait alors déclaré que c'était pas une réunion électorale, qu'il n'avait rien à y faire parce qu'il avait un métier lui ! Et il est parti. Na ! Bien fait pour eux ! C'est pas un vendeur de meubles qui va lui voler les honneurs quand même !

« **Respect du droit.** La Ville de

« **Amour.** La prochaine fois que vous verrez Albéric de Montgolfier, le président du Conseil Général, demandez-lui comment s'est passée la dernière réunion dans son bureau avec JPG au sujet des prochaines élections cantonales...

Chartres se dote d'une direction des achats et marchés. Elle aura « la lourde responsabilité de garantir le respect des procédures de passation des marchés publics en cherchant à susciter la plus grande concurrence dans un environnement juridique sécurisé ». Souhaitons donc bonne chance à son responsable. A voir la façon dont a été engagé



le contrat avec Q-Park, il aura beaucoup de travail pour faire comprendre aux élus qu'ils doivent respecter le droit.

« **Mort, pas mort ?** *L'Hebdo de Chartres* a cessé de paraître. Un sujet sensible sur lequel nous reviendrons bientôt.

« **A l'ouest, du nouveau.** *L'Aiguillon* n'accorde pas le moindre crédit à la rumeur qui circule actuellement, selon laquelle Jean-Guy Muriel, le directeur de cabinet de JPG, aurait été membre du groupuscule d'extrême droite *Occident*, réputé pour ses méthodes violentes, aux côtés notamment d'Alain Madelin, et de Gérard Longuet, à la fin des années soixante. A lui seul l'humanisme viscéral du personnage suffit pour démonter l'accusation. D'ailleurs, JPG, lui-même, vomit les extrémistes, alors...

« **Bleu de Chartres.** « 26 policiers municipaux », « des effectifs qui augmentent ». Foutaise, début février, ils ne sont que treize flics opérationnels sur Chartres...



l'arrière-boutique de la boulangerie voisine. C'est dans sa nature, JPG aime le pétrin...

« **Vœux beaucerons.** Michèle Lalande, conseillère municipale d'opposition chartraine, à JPG : « Monsieur le Maire, je vous souhaite une bonne année de pain tendre, que la mie vous étouffe et que la croûte vous étrangle »...

« **Parapluie.** Le préfet d'Eure-et-Loir Nicolas Desforges est parti. Celui que les mauvaises langues ont surnommé le « parapluie », à cause de sa gestion très prudente des dossiers, est affecté dans le département de la Manche, réputé pour sa pluviosité. Donc une mutation sur mesure. Il est remplacé par Marc Cabane, auparavant préfet du Loir-et-Cher. Avec Jacques Morland, domicilié dans le 41, il pourra toujours continuer à parler du pays...

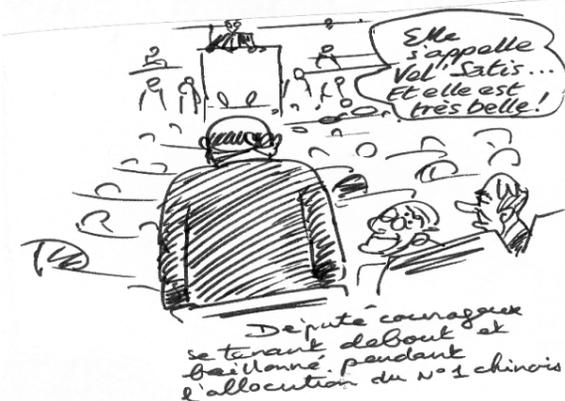
« **Népotisme.** La famille est une valeur encore plus importante que le travail et la patrie pour JPG, président de la Société d'Economie Mixte Chartrexplo. Il vient d'y faire embaucher sa fille aînée Mélanie, parce qu'« elle est très belle »...

tion de la ville (Michel Teilleux), deux pour celle qui s'occupe des commerçants et des artisans (Françoise Ferronnière)...

« **Born to pique ton fric.** Un empire est (peut-être) en train de naître. Yves Roussel-Montigny, le concessionnaire du camping de Chartres, se voit attribuer aussi l'exploitation de celui de Bonneval. Quoi de plus normal quand on sait que JPG et Joël Billard, sénateur-maire de Bonneval, sont les meilleurs amis du monde.

« **Banco.** Le tribunal administratif d'Orléans vient d'accorder 50.000 € de dédommagement à un commerçant orléanais gêné par les travaux du tramway. De quoi inspirer ses collègues chartrains qui s'estiment victimes du fameux parking. Encore doivent-ils savoir que la juridiction administrative fixe trois conditions pour accorder une indemnisation : le lien direct du préjudice avec les travaux, le caractère anormal de la gêne subie et la réalité du préjudice.

« **Amodiation.** Le trésorier payeur municipal refuse de payer l'achat par la Ville de Chartres de 50 places du parking des Halles au nouveau concessionnaire/gérant Q-Park



« **Je ne fais pas ce que je dis.** Lors de la réunion de quartier à Rechèvres en septembre 2003, les habitants avaient protesté contre l'installation des containers du tri sélectif devant la porte de

pour la somme de 1,2 millions d'euros. Il lui manque des éléments contractuels (que les Services municipaux sont actuellement incapables de lui transmettre). Comme il est responsable sur ses propres deniers en cas de problème, il

CM de Chartres (22/01/04)

Raidissement défensif

JPG subit ces derniers temps une pression redoublée. Les vrais objectifs du contrat passé avec le constructeur du parking ont été révélés au travers des recours déposés par l'association des contribuables (ADICCA) et le tract signé de tous les élus de l'opposition. Les médias, qui, comme les Chartrains, commencent à comprendre vers quelle dérive les ambitions du maire risquent fort de nous entraîner, ont relayé l'information, jusqu'à la diffusion d'un reportage illustré d'interviews de l'opposition, auquel le maire a d'ailleurs « refusé de répondre, comme toujours et encore », selon le journaliste de France 3.

Le soir du Conseil Municipal, la manifestation des ouvriers licenciés de SNAPPON ajoute à la tension. Le maire désarçonné met alors

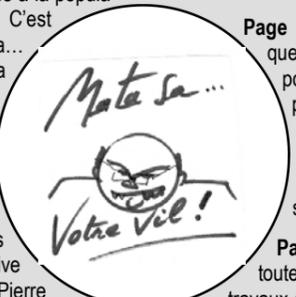
tout le monde dans le même sac : toute l'opposition doit être muselée ! Il coupe les micros, reproche aux uns et autres de prendre la parole. Interrogé par Françoise Vallet au sujet d'embauches à Chartrexplo, il croit devoir révéler que c'est justement à sa fille que le poste est revenu. A nouveau, il fusille du regard Françoise Vallet qui révèle l'information donnée par l'adjoint aux Finances : l'Office Chartrexplo pour la Jeunesse et les Loisirs sera mis en liquidation judiciaire prochainement. Mais il ne fallait pas le dire !

Laurent Rabaté souhaite revenir sur la question du stationnement. Alors, le maire décrète qu'une seule intervention sera désormais possible. Pour mieux préparer ses réponses, il demande que toutes les questions sur une délibération soient posées en bloc. Désormais, il faudra lui laisser dire

n'importe quoi, sans aucun droit de réponse !

Le règlement intérieur du Conseil dit : « Le maire [...] veille à ce que les discussions se poursuivent avec calme et dignité ». Depuis son arrivée à la mairie, JPG a vraiment beaucoup de mal à appliquer lui-même cet article n°18. On se souvient de ses nombreux dérapages verbaux, sans oublier les mots grossiers dont il est coutumier. Le même article stipule : « [...] aucun membre ne peut parler plus de deux fois au sujet d'une même affaire ». Et pourtant, le maire avait martelé lors du conseil de novembre dernier qu'on pouvait poser toutes les questions que l'on voulait au Conseil. Il est vrai qu'à l'époque, c'était pour permettre au jeune Martial de s'étendre sur le fameux sujet de l'antisémitisme dont il osait affubler cyniquement Énergies Citoyennes...

bien dans le centre ». C'est exact, si l'on traverse la ville la nuit. « Je remarque avec satisfaction que les Chartrains transmettent leur bonheur de vivre à l'extérieur de la ville ». A mon avis, il n'a toujours pas visité tous les quartiers ou alors il confond Chartres et Epinal.



Page 18. Bernadette Jouachim nous apprend que la 3^{ème} tranche de canisites va se poursuivre cette année et que des canipinces sont à la disposition gratuite (oui, vous avez bien lu : gratuite) des propriétaires de chiens. Après les canisites, les canipinces. Ah ces canipinces sans rire !

Page 24. Françoise Ferronnière : « De toute façon, il est évident que malgré les travaux on circule mieux ». Alors là, j'hallucine ! Ça recommence. La méthode Coué fait des ravages à la mairie.

Page 36. JPG : « Les équipements majeurs doivent être plutôt au centre qu'en périphérie ». Cela s'appelle le partage des tâches : au centre ville, on vit ; à la périphérie, on dort puis on meurt...

Page 40. « Chartres accueille le 8 juillet, une étape du Tour de France. Une première historique. Marx aurait appelé ça l'EPO du peuple... »

Musenpeine

* Propagandiste-chef de la revue municipale chartraine

Cher Patrick Lage*, la lecture du 26^{ème} opus de *Votre Ville* a retenu toute mon attention.

Page 8. Direction générale des Services à la population. « Toujours plus de réactivité ». C'est tellement vrai que la directrice s'en va... Béatrice Van Oost, surnommée « la nettoyeuse », aurait-elle déjà fini son boulot ? Ou a-t-elle été lessivée à son tour, victime du système ?

Page 9. Direction générale de la gestion des risques urbains. « Une fois la brigade de nuit en place, il n'est pas exclu que la brigade de soirée poursuive ponctuellement son action », explique Pierre Dumetz, le dirlo. Tout ça se faisant de nuit, il est normal que ce ne soit pas clair...

Page 11. « Les aventures de Rose et de Lafèche ». J'ai cru reconnaître Filou. Au fait, que devient-il ? Lancé comme un élève de la Star Academy, on n'en parle plus. N'aurait-il pas supporté la canicule estivale ?

Page 14. « Action sociale : pour faire plus, mieux et moins cher ». Insupportable, cette manie de la propagande ! Qu'on nous épargne tous ces slogans qui ne convainquent personne !

Page 17. Michel Teilleux : « ...la circulation se passe

Bonne année 2004 !

Merci Monsieur le Maire de nous adresser vos vœux de bonne année 2004. Nous autres les acteurs des quartiers et les habitants « périphériques » du Cœur de Ville y sommes particulièrement sensibles. Résumons votre édito du n° 26 de *Votre Ville* sur ce sujet (nous ne parlerons pas du parking qui méritera encore et encore des commentaires particuliers).

La propreté de la ville pour commencer : jamais Chartres n'a été aussi sale ! Les feuilles de l'automne sont restées en de nombreux endroits et seuls l'action biologique et le vent en sont venus à bout. Pour les déjections de nos amis à quatre pattes, pardonnez-nous, mais nous n'avons pas encore vu la différence.

La sécurité avec la vidéosurveillance ? Un coût prohibitif d'installation (un million d'euros) et de maintenance (inconnu à ce jour), sans parler du personnel affecté, et sans oublier des résultats qui restent à démontrer. A moins qu'il y ait une caméra spéciale de surveillance des places de stationnement interdites rue Daniel-Boutet, devant votre domicile ? Mais pour le profit de qui encore une fois ?

Les centres de loisirs sans hébergement confiés désormais aux PEP voient une affluence saturée. En effet, le Rigeard ne peut absorber tous les enfants des quartiers et le coût que cela représente pour beaucoup de familles est plus que dissuasif. Prenons un exemple édifiant : 150 enfants accueillis en moyenne ces dernières années au centre aéré de Beaulieu, 20 accueillis régulièrement au Rigeard. Si c'est cela la mise à disposition d'un site privilégié, nous allons pouvoir argumenter sur le terme « privilégié », mais pour qui ?

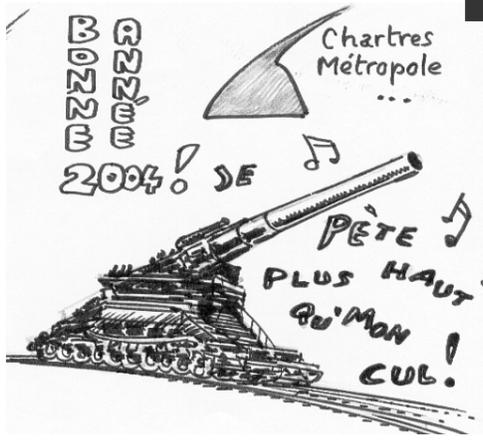
Les concerts salle Ravenne ? Et si nous parlions chiffres, ce que vous adorez... Rentable cette salle ? A surveiller de très près Monsieur le Maire...

Une bonne nouvelle dans cet édito : « les associations sont libérées de la tutelle des centres sociaux » ! Mais qui étaient donc ces centres sociaux, Monsieur le Maire ? Un agrément obtenu par ces mêmes associations auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Et comme toute association, un conseil d'administration avec un bureau et une présidence qui se doit d'être politiquement correcte. C'est à dire en accord avec votre politique. Pas de politique dans les quartiers ? Sauf la vôtre, bien sûr !

Au passage, cette « libération » entraîne la suppression de plus de 200 postes rémunérés. Avouez que votre embauche de 18 personnes paraît un « peu courte », non ? Vous pouvez bien évidemment parler de dialogue avec les associations, il n'a jamais été aussi fermé. Le patrimoine enfin, avec l'installation de l'École Nationale de Musique et de Danse dans le cloître des Cordeliers. Cela avait été initié bien avant votre arrivée en 2001.

Une bonne année 2004, en effet. Il nous tarde de vous souhaiter une bonne année 2007, Monsieur le Maire...

Gildas Lahalle



Tout un programme

exceptionnel...

Chartres, ville de la lumière et du parfum, récemment promue capitale « of the world » culturelle, vous présente ses meilleurs vœux pour 2004 et vous propose un programme unique tout au long de l'année à venir.

Venez donc vous divertir (à grands frais) à la salle Ravenne, assistez aussi à l'arrivée du Tour de France en juillet 2004, mais surtout, surtout, ne manquez pas le feu d'artifice **exceptionnel**... Ah tiens ? Mais quand ? Le 14 juillet bien évidemment, comme partout en France, au même moment ! Or, donc, cette année à Chartres, le feu d'artifice sera **exceptionnel**. Pour un effet d'annonce, c'est un effet d'annonce. J'en suis bouche bée... en quoi sera-t-il **exceptionnel**, ce feu du 14 juillet ? Peut-être sera-t-il tiré d'un des trous béants qui essaient dans la ville ? Vous assisterez alors à l'illumination **exceptionnelle** d'un vaste champ de ruines en plein cœur de Chartres.

Bref, vous m'avez comprise, point de départ en juillet cette année, prévoyez vos vacances à un moment moins vital (attention, la ville sera également illuminée tout l'été jusqu'au début de l'automne : il vous reste décembre pour les vacances d'été, au moins vous serez tranquilles sur les plages bretonnes !).

Et, n'oubliez pas : « ce que nous disons, nous le faisons ! » Non mais !

A.S.T.

« Votre maison va brûler ! »

Judi soir 8 janvier, les vœux de nouvel an du Conseil Général, au Compa, ont été le théâtre d'une scène scandaleuse. Au milieu de la foule, l'incident est passé presque inaperçu, sauf pour quelques spectateurs placés en bordure du cyclone, dont *L'Aiguillon* toujours fourré là où il ne devrait pas...

La simple rencontre du député-maire de Chartres et de Gilles Bornais, rédacteur en chef de *L'Echo Républicain*, a suffi pour jeter un froid glacial dans un rayon de trois mètres autour d'eux. Pendant cinq minutes, Jean-Pierre Gorges, encadré par ses affidés, Jean-Guy Muriel, Patrick Lage et Vincent Gouache, a multiplié les menaces contre le rédacteur en chef : « votre compte va être réglé... », « *L'Echo* va fermer... », « vous allez être viré... », jusqu'à la plus fameuse : « vous n'habitez pas à Chartres, votre maison va brûler... ».

Et quand JPG a posé son poing fermé, à quatre reprises, sur l'épaule de son interlocuteur, on se demande encore comment Bornais a réussi à conserver son sang froid...

Pourquoi tant de haine ? Il semble que JPG n'a pas supporté que son nom figure seulement en quatrième position du traditionnel sondage de fin d'année de *L'Echo* pour désigner la personnalité (locale) de l'année. Ses jeunes supporters avaient pourtant bien fait les choses, trop bien en fait, en photocopiant 350 exemplaires du bulletin-réponse avec inscrit dessus le seul nom de leur champion. Au dépeuplement des réponses, ces derniers ont été fort justement considérés comme nuls. Imaginez la tête de l'édile, lui, fils de boulanger, battu par Pascal Brune, un petit mitron meilleur apprenti de France. Insupportable...

G.L.

Élection du Jean-Pierre d'Or 2003

(d'après une idée de Renaud)

JP Gorges est tellement attristé de ne pas être « l'homme de l'année » pour *L'Echo Républicain* qu'il a eu des mots d'oiseau à l'encontre du rédacteur en chef (voir ci-dessus).

L'Aiguillon, toujours inquiet pour le moral du maire de Chartres, a donc décidé de lui donner une seconde chance en procédant à l'élection des Jean-Pierre d'Or 2003.

Les nominés sont :

- **Jean-Pierre Foucaud** pour la qualité de ses émissions télévisées,
- **Jean-Pierre Pernaud** pour son apport à la compréhension de l'actualité par nos concitoyens,
- **Jean-Pierre Raffarin** pour son traitement efficace et novateur du dossier des retraites,
- **Jean-Pierre Gorges** pour avoir choisi Q-Park afin que Chartres ait la politique de stationnement la plus chère possible pendant 32 ans,
- **Jean-Pierre Hurbe**, directeur de Carrefour Chartres pour son opération culturelle à jamais dans les mémoires : Carrefour Studio Chartres.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir votre choix, sur papier libre. Tout bulletin portant des annotations autres que le nom du candidat sera retenu, particulièrement si elles nous amusent. Et vous pouvez faire autant de photocopies que vous voulez, on vous conseille même une entreprise spécialisée qui pourra vous aider, elle est située juste en face de la préfecture.

L. Boccolini

Le petit dico juridique

Lu dans *L'Echo* du 29 janvier 2003 : « Par jugement en date du 21/01/2003, le tribunal de commerce de Chartres a prononcé à l'égard de M. Jean SEIGNEURY, 14, rue de la Saussay, 28300 Jouy, installation de chauffage central, plomberie, sanitaires, vente appareils de chauffage central, RCS de Chartres : 91 B 146, UNE INTERDICTION DE DIRIGER, GERER, ADMINISTRER OU CONTRÔLER directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale, artisanale et toute personne morale, soit une ou plusieurs de celles-ci pendant 15 ans ».

Ce monsieur Seigneury est conseiller municipal de Jouy et président du Comité des Fêtes. L'article L.194 de la loi du 25/01/1985 prévoyait l'incapacité d'exercer une fonction publique élective comme sanction complémentaire à l'interdiction de gérer. Mais cette disposition a été abrogée par l'ordonnance du 18/09/2000.

En revanche, on ne comprend pas pourquoi le plombier continue à présider le Comité des Fêtes de Jouy, considérant l'interdiction prononcée contre lui d'administrer une personne morale ». Quel intérêt l'éminent juriste Christian Paul-Loubière, maire UMP de Jouy, suppléant du député JPG et candidat au Conseil Général, a-t-il à laisser perdurer une situation pareille ?

L'interdiction d'administrer

Les ténors de la droite ont demandé au maire de Chartres d'expérimenter localement des démarches qui seraient de nature à résoudre certaines difficultés économiques ou sociales. Notre édile, connu pour son exceptionnel dynamisme, a accepté avec enthousiasme. Il s'est engagé auprès de ses concitoyens dans une charte qu'il a personnellement rédigée : la charte de Chartres. Nous en reproduisons les points essentiels.

1- **sur la fracture sociale** : « Il faut rapprocher les plus riches des moins favorisés, réaliser une véritable mixité sociale qui tordra le cou à cette fracture indigne de nos sociétés modernes. Tout repose sur la communication. J'entends favoriser les échanges inter-sociaux en demandant aux plus démunis de prendre sans tarder contact avec les plus riches. Contre piécettes, ils devront garder leurs enfants, pousser leur caddie au supermarché, tailler leurs haies, ramasser les excréments de leurs chiens de race, conduire leurs voitures sans les abîmer, repasser leurs chemises sans les brûler, et s'adonner à toutes les activités épanouissantes que les plus riches n'ont pas le temps de faire, car ils travaillent, eux, bordel ! »

2- **sur la fracture numérique** : « Il est anormal qu'une partie seulement de la population maîtrise les nouvelles technologies. C'est la raison pour laquelle je vais proposer des formations et instaurer un diplôme qui certifiera ladite maîtrise. Afin

La Charte de Chartres

de ne pas tomber dans les excès d'un élitisme indu, je fixe le niveau minimum d'obtention du diplôme à une capacité de base, essentielle en matière de nouvelles technologies : la capacité d'appuyer sur une sonnette-interphone et de décliner son identité. Je prévois des sessions de rattrapage pour les candidats qui auraient échoué. »

3- **sur la pauvreté** : « Je veux d'abord rappeler que la pauvreté est une notion très relative. Des milliers de personnes dans le monde souffrent et meurent de faim chaque jour. Par égard pour eux, je refuse dès à présent d'attribuer le label "pauvre" à nos plus nécessiteux. Par res-

pect pour ceux qui décèdent de faim et le prouvent honnêtement en mourant sous l'objectif des caméras, je demande que nos

pseudo-pauvres soient désormais appelés "moins nantis". Gageons que la soi-disant pauvreté en sera drastiquement réduite, même s'il peut advenir, ne soyons pas idéalistes, qu'un ou deux Chartrains meurent effectivement d'inanition, sous la plume de notre journal local. »

4- **sur les Rmistes** : Je le dis sans ambage : non aux aberrations de l'assistantat ! Tout salaire mérite travail ! Et j'affirme que nous proposerons à tous nos anciens Rmistes rebaptisés TA (travailleurs actifs) des travaux d'intérêt général. Comme ce n'est pas tous les jours l'automne, et qu'il n'y a pas toujours des feuilles à ramasser, ils s'occuperont à casser des pierres, ou à creuser des parking souterrains, pour ménager les Caterpillars qui, eux aussi, ont besoin de vacances. »

5- **sur les SDF** : « Les SDF vont rapidement décroître, dans la mesure où je ne tolérerai plus la présence d'errants dans nos rues. S'ils persistent dans leur fantaisie, je leur proposerai le statut d'ADTF (Avec Domicile Très Fixe) pour la nuit, à la prison de Chartres. Et pour le jour, ils rejoindront notre vaillant bataillon de TA. »

Sofa Ribole



***Moins pire ou plus pire ?** Dans le numéro de janvier de *Votre Ville*, JPG déclare, page 36 : « Le pire pour le commerce, c'est le stationnement gratuit ». C'est vrai. De même, le pire pour les clients, ce sont les emplettes payantes...

***Police, au secours !** Il apparaît qu'une proportion non négligeable des policiers municipaux chartres (le nombre exact est classé « secret défense ») vont offrir leurs services à d'autres villes une fois leurs formations terminées. A ce rythme là, on atteindra la quarantaine de policiers souhaitée par la majorité municipale à la Saint-Glinglin. Sans compter que la Ville paie à chaque fois la formation, les uniformes qui, une fois l'agent parti, ne sont pas réutilisables. Heureusement que les motos ne sont pas fabriquées sur mesure.

***Sans pudeur.** Dans une publicité qui passe régulièrement sur nos chaînes de télévision, le Crédit Lyonnais se targue d'être « une bonne banque ». On frémit à l'idée de ce qu'elle aurait coûté aux contribuables français si elle avait été mauvaise...

***Tout feu, tout flamme.** *L'Echo Républicain* relate, dans son édition du 10 janvier, les propos enflammés, même incendiaires, de notre fantasque maire de Chartres envers le rédacteur en chef du

quotidien. Dans une saillie dont il a le secret, JPG aurait menacé : « votre maison va brûler ». Diable ! De tels propos sont en effet surprenants dans la bouche d'un élu de la nation, surprenants mais aussi obscurs voire inquiétants. Mais pourquoi tous ces dérapages ? Vitesse excessive, défaut de maîtrise ? Peut-être. Manque d'air, sûrement pas ! Freud, Lacan, Gilles de Robien, au secours ! Si j'étais un élu de la majorité municipale, je redouterais qu'une fois prochaine cela se termine en sortie de route...

***Indésirable.** *Énergies Citoyennes*, association loi 1901 en bonne et due forme, n'a pas été invitée par JPG à la cérémonie des vœux aux associations. Dire que ça nous chagrinerait serait excessif mais c'est injuste. A mon avis, EC doit être une force trop vive de l'agglomération...

***De qui s'agit-il ?** « Il est irréparable. Même sur les sujets hypersensibles, il ne peut s'empêcher de ramener sa fraise ! C'est un danger public politiquement ». Vous avez pensé à lui ? Vous avez des excuses. Non, il s'agit des propos d'un ministre du gouvernement Raffarin à l'encontre de Luc Ferry, ministre des barbes et des bandanas...



Morland et Cie

Objectif 20.000. La mairie recule sur le projet Pathé de

multiplexe cinématographique au CM 101. A la place, le 1^{er} adjoint Jackie Plault n'évoque plus que la construction de logements, afin que Lucé passe bientôt la barre symbolique des 20.000 habitants...

1^{er} apôtre. Monique Hardonnière, adjointe aux Finances, n'est plus en odeur de sainteté dans la secte morlandesque. C'est désormais le 1^{er} adjoint qui signe les documents financiers municipaux à sa place...

Starsky. Il n'y a pas de petits profits pour Starsky Laurans, adjoint à la Sécurité, qui se sert de sa voiture de fonction municipale (6114 TV 28) à des fins personnelles, par exemple pour se rendre au boulot (que lui a récemment offert l'ami Morland), à l'Office départemental HLM (OPAC), rue de Chanzy à Chartres. Pendant ce temps, sa Ford bleue perso stationne bien tranquille rue de la République à Lucé, sur le site des anciens services techniques de la Ville...

Lucembourg. La pédégère de l'Imprimerie de l'Indre, ex-imprimeur de *Lucé Info*, adresse ses meilleurs vœux pour l'an 2004 aux lecteurs de *L'Aiguillon*. Les adresses d'Edwige Morland, au choix : 33 rue Baudouin L. 1218 Luxembourg ; 2 rue Chabanaise 75002 Paris ; 108/110 rue St-Maur 75011 Paris ; Les

Grandes Pierres 41170 Choue ou encore 30 rue du maréchal Leclerc 28110 Lucé...

Regroupement familial. « Les forces vives lucéennes » présentes aux vœux de leur maire l'ont entendu affirmer que « la recrudescence des regroupements familiaux favorise le développement de la délinquance ». Il est exact que la famille Morland, virtuellement regroupée au 30 avenue du maréchal Leclerc, sur la propriété dite du « Moulin de Cloyes », est considérée comme une plaie par le monde ouvrier, et qu'on espère la voir prochainement neutralisée par les autorités judiciaires et fiscales. C'est pour cela que toutes les familles victimes de sa cupidité et de son incompétence professionnelle lui souhaitent une très mauvaise année 2004 !

Recours. Le 21 janvier (date anniversaire de la mort de Lénine et de Louis XVI), l'Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération (ADICCA) a déposé des recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans contre deux délibérations du Conseil Municipal de Lucé du 27 novembre 2003. L'objectif est de faire annuler celle qui a accordé une énorme subvention au « cher » club de boxe de Morland, les Gants Lucéens (qui n'est même pas enregistré ni en préfecture, ni au Journal Officiel des associations !), également celle qui a consisté en l'achat par

la Ville de la « résidence » lucéenne du maire.

L'impolitesse des rois. Morland vient d'établir un nouveau record d'impolitesse : il est arrivé avec 75 minutes de retard aux vœux de nouvel an qu'il devait prononcer à la mairie d'Amilly.

Une grande famille. Morland est toujours sous le coup d'une mise en examen dans le dossier de l'Imprimerie alençonnaise, à cause d'une histoire de plus-value considérée comme dou-

teuse par les enquêteurs. Le maire de Lucé nie les faits, affirmerait que c'est le notaire, Patrick Baclé, qui aurait commis une erreur. Ce dernier ne dira plus rien puisqu'il vient de mourir dans son sommeil, officiellement d'une rupture d'anévrisme. Jusqu'en 2002, maître Baclé était l'associé d'Alain Lambert, l'actuel ministre du Budget...

A tous les rateliers. Comme dit l'autre, ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent qui la

fait tourner. Isabelle Divecki, adjointe à la casse des Centres Sociaux, se présente aux régionales sur la liste UDF, alors qu'il y a peu, elle gravitait autour des partisans lucéens de l'UMP...

Retraite. Martial Latimier, chef de file de l'opposition de gauche à Lucé, officialise sa retraite politique eurélienne. Communiste quand il était lycéen, socialiste en 1981, radical depuis 1999. Il était temps qu'il arête...



Lettre ouverte aux Frères et Sœurs...

Chers Frères et Sœurs, Je vous avoue être séduit par la définition de votre engagement : la Franc Maçonnerie est « un Ordre initiatique traditionnel fondé sur la Fraternité. Elle constitue une alliance d'Hommes libres et de bonnes mœurs, de toutes races, de toutes nationalités et de toutes croyances. Elle a pour but le perfectionnement moral de l'Humanité ».

Je vous avoue aussi, qu'à plusieurs reprises, l'envie de vous rejoindre m'a traversé l'esprit, d'autant plus que votre imprégnation en pays chartrain est forte et pérenne.

Mais depuis que je sais qu'en votre sein, évoluent des gens cupides dont certains sont des élus de la République, marqués par des scandales financiers et judiciaires, et qui profitent de votre Fraternité afin d'échapper à la Justice des hommes ordinaires, le dégoût me vient à la bouche.

J'espère qu'un jour prochain, vous cesserez d'invoquer la très confortable présomption d'innocence pour fuir vos responsabilités de défenseurs de l'intégrité et de l'honnêteté du genre humain, et aurez enfin la force de séparer le bon grain de l'ivraie. Salut et Fraternité.

Gérard Leray

La Croix Rouge indésirable

Depuis des lustres, il existe une antenne lucéenne de la Croix Rouge. Les équipes municipales successives avaient pris l'habitude de l'aider en fournissant un local pour ses réunions et une subvention pour son fonctionnement et l'entretien du matériel. En échange de quoi, le groupe des secouristes bénévoles participe aux plans d'intervention (transport des sinistrés et regroupement avant relogement lors des incendies, participation avec les sapeurs pompiers aux accidents de la route sur la commune...), assure la couverture sanitaire du carnaval de Lucé, de la fête communale, de la course cycliste et des spectacles du Centre Culturel, couvre le Téléthon, fait œuvre de Samu social...

Cette équipe a toujours été composée en majorité de personnes résidant à Lucé. N'empêche, depuis 2003, la mairie a supprimé la subvention au prétexte

qu'il ne s'agit pas d'une association lucéenne (la Croix Rouge est effectivement domiciliée à Chartres). Sachant qu'Olivier Laurans, l'adjoint à la Sécurité, est un exclu de cette équipe Croix Rouge (il s'était retiré de lui-même pour échapper aux foudres du groupe), faut-il y voir une mesure de rétorsion ? A moins qu'il s'agisse simplement d'une erreur de la mairie...

En mai 1999, la Croix Rouge lucéenne avait été victime d'un incendie criminel, causant la destruction de son ambulance, d'un véhicule léger et de tout son matériel logistique (tentes, groupes électrogènes...). Depuis, ils ont été remplacés mais au prix d'une grosse perte, due au remboursement partiel des assurances. Quant au local, il est dans un tel état qu'il sera bientôt impossible de l'utiliser et donc de maintenir une équipe sur la commune. De quoi décourager tous les bénévoles...

CM de Lucé du 28/01/04

Le Conseil du village

J'ai cru me retrouver 27 ans plus tôt alors que j'étais en Afrique et que j'assistais au Conseil du village. Le chef parle, le Conseil écoute, le sorcier homme médecin parle de la modification du plan d'occupation des cases. Le chef des guerriers du village justifie les actions des guerriers sur les troupes ennemies et le maintien de l'ordre. L'une des femmes de la tribu du chef justifie devant tous les actions du chef. A la fin du Conseil, le chef tranche, en répondant à côté de la question et nomme le bouc émissaire que la tribu doit éliminer. J'ai raison, vous tort, la séance est levée. Fin du Conseil de village.

Morland toujours en activité professionnelle !

En mai 2003, *L'Aiguillon* avait révélé la relation étroite (prise illégale d'intérêt) entre Jacques Morland et l'Imprimerie de l'Indre, chargée du tirage de *Lucé Info* et dirigée par sa fille Edwige. Par ailleurs, nous avons apporté la preuve, fiche de paye à l'appui, que Morland avait été salarié de cette imprimerie comme conseiller technique (!) d'octobre 2000 à avril 2003. Sommé de s'expliquer par la presse locale, Morland avait répondu qu'il était « serein », qu'il avait « cessé toutes ses activités professionnelles ».

Encore un mensonge, à la lecture de l'édition alençonnaise du 16 janvier de *Ouest-France*. Rappel des faits : en janvier 2003, Jacques Morland, propriétaire de l'Imprimerie alençonnaise, en grande difficulté, avait vendu l'activité d'impression à Hamid Haddak, patron du groupe parisien Allied Multimedias, mais conservé la propriété des murs, grâce à la constitution d'une société civile immobilière au nom d'Edwige Morland, sa fille... Un an plus tard, une histoire de gros sous oppose les deux parties. Dès le départ, Haddak a proposé de racheter les murs mais du côté Morland, on a perdu du temps (c'est de bonne guerre) et on a saisi la justice pour récupérer les loyers impayés depuis le 1^{er} février 2003.

Dans l'article de *Ouest France*, on aurait compris que ce soit Edwige Morland qui réponde aux questions du journaliste, vu que c'est elle la patronne officielle, vu aussi que son père a « cessé toutes ses activités professionnelles ». Eh bien non, c'est papa qui cause dans le micro et qui dit : « Je ne vois pas pourquoi je lui ferais confiance pour la cession. Qu'il paie d'abord (ndlr : les loyers) et ensuite on verra »...

Qu'on se le dise, Jacques Morland est donc toujours en activité professionnelle !

G.L.

Hier, Morland donnait des leçons Aujourd'hui, il ferme les yeux sur la gestion des Gants Lucéens

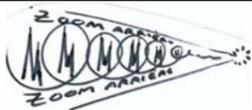
« ...il me semble nécessaire de connaître l'utilisation des subventions accordées à l'ensemble des associations de Lucé. Pour ce faire, il nous faut disposer des statuts et des bilans annuels d'activités. De ce fait, la mairie ne pourrait être mise en cause en cas d'anomalies ou de fautes de gestion. Par sa participation, la commune est considérée comme l'un des financiers donc impliquée. La crise économique qui se profile à l'horizon laisse augurer la baisse future des rentrées fiscales. Commençons donc dès maintenant à gérer l'avenir en aidant par notre droit de regard les associations. C'est dans l'espace du temps leur rendre service et contribuer à leur pérennité. Arrêtons de gaspiller, ce que d'autres ont eu tant de mal à gagner ».

Extrait d'une lettre de Jacques Morland au maire de Lucé, datée du 11 octobre 1995

Morland plaide coupable

« Le monde économique d'aujourd'hui est réduit à l'état de jungle où le sérieux et les compétences du chef d'entreprise ont laissé place à un monde de magouilles, de combines, d'astuces et de profits malhonnêtes, afin de pouvoir survivre au détrimement de tous ».

Extrait d'une intervention du conseiller municipal d'opposition Jacques Morland au CM de Lucé du 26 octobre 1995.



Elections cantonales en Eure-et-Loir (6^{ème} volet)

1901, à gauche toute !

Après les années agitées du début de la République, les élections cantonales seraient-elles à la veille de connaître une seconde jeunesse ? Le très conservateur *Journal de Chartres*, tout en reconnaissant des qualités au président Labiche (depuis trente ans, et sénateur depuis vingt-cinq ans), lui reproche d'avoir pris parti pour Dreyfus, d'avoir voté avec « tous les radicaux jacobins et sectaires du Sénat » la loi sur les associations, donc de se classer parmi les soutiens les plus déterminés du gouvernement. Il poursuit : « nous sommes résolument opposés à la politique de dissensions civiles, de guerre religieuse et de dissolution sociale que personnifie le ministre Waldeck-Rousseau/Millerand ».

Dans sa réplique, le *Progrès d'Eure-et-Loir*

affirme que les « nationalistes et les cléricaux sont muets et que les partisans de l'action du gouvernement ne rencontrent pas d'opposition. En réalité, sur les dix candidats qu'il supportent : Chenais (Chartres Nord, Jouanneau (Bonneval), Beillard (Anet), Loison (Nogent-le-Roi), Dumontpallier (Authon), Boullier (Courville), Labiche (Auneau), Rabourdin (Voves), Renard (Brezolles) et Peuret (Senonches), seuls les quatre derniers n'ont pas d'adversaire. En face, Pelé (Courville), Meritte (Cloyes), Planes (Anet), Torlet (Bonneval), Mercier (Authon), Deschanel (La Loupe), Trillon (Nogent-le-Roi) et Quijoux (Chartres Nord) sont parrainés par la droite locale. Six duels au programme, du jamais vu depuis 1880 !

Le duel dans le canton de Chartres Nord entre

Chenais et Quijoux sort de l'ordinaire dans la mesure où Chenais s'obstine à ne pas se déclarer officiellement candidat. A Courville, le modéré Pelé, tout en répudiant les « théories anarchistes et révolutionnaires », refuse de se retirer malgré ses 73 ans et sa santé précaire. Son adversaire Boullier exploite aussi à fond le fait qu'il n'habite plus le canton depuis plusieurs années ; il promet même, dans le cas où il serait élu, de se faire remplacer par un confrère vétérinaire pendant les séances du Conseil Général.

La lutte des classes

A Nogent-le-Roi, l'affrontement entre Trillon et Loison est le plus intéressant parce qu'il introduit un thème nouveau, la notion de classes sociales. Pour Loison, Trillon représente la République bourgeoise, et d'achever sa profession de foi par ces mots : « vous avez à choisir entre un minotier millionnaire et celui qui, comme vous chaque jour, travaille et peine pour l'existence ».

Au soir du 21 juillet 1901, ils sont quatre nouveaux élus : Beillard, Loison, Dumontpallier, pour les radicaux, et Quijoux, dont l'élection confirme le virage à droite de la ville de Chartres. Et Pelé sauve son siège pour 42 voix contre Boullier.

Dans la foulée, le *Progrès* publie un communiqué de victoire. « Le pays a fait un pas sensible à gauche (...), nous entrevoyons le jour prochain où la République appartiendra aux républicains ». Pourtant, 45% des électeurs ont boudé les urnes et, il faut bien en convenir, sur les onze élus qui siègent désormais au Conseil Général sous l'étiquette radicale, il s'en trouve qui ne communiquent pas réellement avec les idéaux radicaux, dont les harangues n'épousent pas les actes. Beillard, Prieur, Valen, Lamirault sont parmi ceux qui tergiversent le plus. Ils gardent néanmoins la confiance des électeurs pour qui la personnalité prime encore sur la définition politique. Ainsi, le radicalisme eurélien devrait, pour une part, son essor à des transfuges de la tendance modérée.

A suivre dans *L'Aiguillon* 39, le dernier épisode de notre série : 1904, Viollette au Conseil Général !

les Tchétchènes au Kazakhstan

« Je ne prendrai pas de repos tant qu'un seul Tchétchène restera en vie. Ce peuple néfaste pourrait inspirer par son exemple un esprit de rébellion et d'amour de la liberté jusque parmi les serviteurs les plus dévoués de l'Empire ». Général Ermolov, chef des armées du Caucase au tsar Alexandre III.

23 février 1944. Sur le front russe, les armées allemandes refluent. Fin 42, elles atteignent la chaîne caucasienne ; désormais, elles se trouvent acculées à leurs frontières. Le nazisme est vaincu. Pas le fascisme : Staline a décidé de se débarrasser des petits peuples rebelles du Caucase en les déportant au Kazakhstan, en Sibérie. Parmi eux, les Tchétchènes, accusés de collaboration avec les Allemands, alors que ceux-ci n'ont même pas mis le pied en Tchétchénie !

Qu'importe, hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde est embarqué. « On les rassemble sur la place du village, on les hisse dans des wagons à bestiaux, on les entasse, on bourre, on tasse encore, on ferme les portes, les trains roulent dans la plaine infinie, glacée. Beaucoup meurent asphyxiés. Une personne sur trois n'y survira pas. Dans les villages trop éloignés d'une gare, on les cloître chez eux, on embrase, ils se calcinent. (...) Certains viennent tout juste de débarquer des lignes de front où ils ont combattu au nom de la « Grande Patrie » des Soviétiques, au nom du paradis terrestre. Ils étaient à Stalingrad. (...) Pourtant, ils sont traités de collabos et enfoncés à peine débarqués du front. Certains ont eu la fortune d'arriver trop tard. D'autres comprennent à temps. Eux seuls échapperont à la déportation. » (Mylène Sauloy).

Ce n'est pas tout : les Russes vont brûler tous les livres tchéchénes, tous les documents existants. Leurs maisons sont investies par d'autres populations, des Ukrainiens, surtout. Durant ces treize années d'exil au Kazakhstan, des milliers de Tchétchènes meurent : de faim, de froid, de maladie, de pauvreté.

Janvier 1957, c'est la déstalinisation. Khrouchtchev autorise les Tchétchènes (et les autres peuples punis) à revenir chez eux. Chez eux, où ils sont, bien entendu, reçus comme des intrus. Il faudra attendre 1991 pour voir cette réhabilitation officialisée.

Depuis, cette tragédie, dont le souvenir est transmis de génération en génération, reste gravé au fer rouge dans le cœur de chaque Tchétchène. Qu'en restera-t-il après l'épreuve actuelle ?

Dimitri Keltchewsky



Racontez !

C'est à cette demande pressante des Tchétchènes rencontrés en Ingouchie qu'ont répondu les témoins venus à Chartres pour les conférences des 16 et 23 janvier derniers. Le point commun entre ces associations qui avaient répondu à notre invitation : la conviction que les Européens ont un rôle déterminant à jouer, en impliquant la société civile russe (c'est la démarche du Convoi Syndical), en donnant à la culture tchéchéne une scène et à ses représentants politiques légitimes une tribune (c'est toute l'action de Marcho

Doryla et du comité Tchétchénie, dont Mylène Sauloy est l'une des figures principales).

Le 11 février, Eric Aragon et Claude Marill partent pour le Caucase ; Mylène Sauloy prépare quant à elle la commémoration de la déportation stalinienne de février 1944, à Paris et dans plusieurs villes de France.

A Paris, jusqu'au 28 février prochain, à l'agence VU, le photoreporter Stanley Greene présente ses « Fragments de guerre », photos de Tchétchénie, de 1994 à 2003 (2, rue Jules-Cousin, Paris, IVème, du mercredi au samedi, de 14 à 19 h).

Point de vue

Nous sommes coupables de vouloir profiter de la vie

La démocratie française repose sur la pluralité et la confrontation des idées, mais aujourd'hui, le gouvernement nous dit qu'il n'y a qu'une seule politique possible pour « guérir » la France : la médication UMP.

Cette médication UMP a de très forts relents de politique de Vichy. Elle annonce que les Français doivent faire des efforts pour survivre. Les Français sont coupables d'avoir voulu profiter de la vie. Mais heureusement pour eux, le gouvernement va remettre le pays sur le bon chemin. Voilà le discours que les médias relaient. C'est intolérable et il est temps de réagir.

Ne nous laissons pas duper et infantiliser ; il est temps de faire tomber le masque de nos gouvernants. Ils n'ont qu'un seul but : protéger et augmenter les privilèges des riches au détriment du reste de la population. Un but tellement honteux qu'ils n'osent pas le revendiquer et l'assumer.

Derrière l'UMP, c'est bel et bien le

parti de l'Ordre Moral et de la haine sociale qui est de retour. Mais attention, le bien le plus précieux que l'on vous prend n'est pas votre argent, ce sont vos droits sociaux et politiques, et aujourd'hui, c'est la démocratie qui est remise en cause insidieusement (remise en cause du droit de grève, de la couverture sociale, etc...).

Il y a 2.000 ans, les empereurs romains offraient les jeux du cirque aux citoyens pour maintenir le calme et renforcer leur pouvoir. Aujourd'hui, on vous offre la télé-réalité et vous rêvez de devenir célèbre. Mais attention, le réveil risque d'être brutal.

Le choix que vous devez faire aujourd'hui n'est plus le traditionnel choix entre la gauche et la droite, mais celui entre la démocratie, c'est-à-dire un système qui nécessite votre participation active, et un régime autoritaire où votre participation se limitera à obéir. Mais attention, la remise en ordre est déjà en marche !

EI San Diero

A l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la déportation, diverses manifestations seront organisées à Paris, notamment un festival de films caucasiens introuvables, au Cinéma des Cinéastes, Paris XVII^{ème}, autour du 23 février. Surveillez les programmes.



Le « Convoi Syndical » à Chartres Solidarité

avec le peuple tchéchéne !

Le 16 janvier 2004 aura été une de ces journées précieuses et exceptionnelles, journées où les échanges tissent la trame de liens solidaires et tenaces - une chaleureuse rencontre qui permettra, nous ne sommes convaincus, d'apporter aide et réconfort, bien modestes certes, au peuple tchéchéne, mais qui maintient la vie au-delà du déni et de la brutalité que lui impose le régime de Poutine avec l'appui tacite des puissants de ce monde.

La collecte généreuse faite au cours de cette journée (521 euros ont été récoltés) aidera à la réalisation des projets, nous vous en rendrons compte dès notre retour d'Ingouchie et de Tchétchénie. Ensemble, nous aborderons les perspectives à venir. Retenus à Paris, nous sommes navrés de n'avoir pas pu être présents lors de la journée du 23 janvier dernier. Salut fraternel à « Énergies Citoyennes », à l'équipe de « l'Aiguillon » aux jeunes « Lutteurs », aux militants du MRAP, d'Amnesty International, à tous les élèves et leurs professeurs qui ont activement participé au succès de cette journée. Nous remercions vivement Madame la directrice de l'IUFM, les enseignants ainsi que Monsieur le documentaliste.

Claude Marill, pour le Convoi Syndical
23, rue de la Mare 75020 Paris
Tel : 01 44 62 12 88 Fax : 01 44 62 12 34

Le député radical européen Olivier Dupuis est en grève de la faim depuis le 18/01, pour que la communauté internationale s'ouvre en faveur d'une solution de paix. Les détails de ses propositions et la possibilité de signer son appel sur Internet : <http://www.radicalparty.org/>

On n'ose y croire : vendredi 23 janvier, Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères, déclare à Moscou que la Tchétchénie est en « situation de guerre ouverte » et plaide pour une « solution politique », réclamant le retour des organisations humanitaires, des journalistes et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Le 26, toujours dans la capitale russe, c'est le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, qui exprime sa « perplexité » au sujet de « plusieurs aspects de la politique de la Russie en Tchétchénie », parmi d'autres « désaccords et divergences » concernant la Moldavie et la Géorgie. Quelles qu'aient été les circonlocutions et autres déclarations d'amitié, voilà qui ne fut pas aisé à entendre pour le ministre de la Défense russe, Igor Ivanov.

Oui à la maîtrise de l'énergie !

Au loin, des roulements de tambours continus, énormes, de plus en plus forts à mesure que nous nous approchons. Les tambourineurs, ce sont les militants du réseau "sortir du nucléaire", Greenpeace, les Verts, la LCR et la CNT, ils frappent sur des bidons oranges, marqués des trois triangles noirs "attention matières radioactives". Nous reconnaissons quelques élus verts : Jean-Luc Benhamias, Yves Contassot, Marie-Hélène Aubert et des amis de Chartres. Jean-Christophe a fait le déplacement en train avec son vélo spécial, équipé de son klaxon à piston ! Un militant déguisé en Chirac, distribue des tracts au passage du cortège en criant "le nucléaire, c'est pas dangereux !" Une ambiance festive et sympathique pour protester contre les projets d'extension des installations nucléaires. Nous sommes entre 6.000 et 10.000 manifestants ce samedi 17 janvier, où tous les médias sont tournés vers l'autre manifestation, celle contre le projet de loi sur la laïcité.

On peut se demander si ce n'est pas une aubaine pour le gouvernement de disposer de ce sujet écran pour occulter la casse de notre système de retraite, des équipements sociaux et culturels, mais aussi cette fuite en avant de gaspillage d'énergie et d'hyperconsommation !

Élisabeth et Denys Calu

Faisons tomber le Mur...

« Des maisons rasées, des oliviers déracinés, des serres démolies, des kilomètres de canalisations d'eau détruites, des milliers d'hectares de terres arasées » : c'est le Mur ! Des villageois séparés de leurs terres de culture, des habitants contraints de passer par des points de contrôle (ouverts quelques heures au bon vouloir de l'armée israélienne) pour rejoindre leur outil de travail de plus en plus menacé, des enfants interdits d'école : c'est le Mur ! Des panneaux de béton de 8 mètres de haut, des tranchées, des empièlements de barbelés, un système de surveillance électronique, un dispositif de 30 à 100 mètres de large selon les endroits : c'est le Mur ! 2 millions d'euros par kilomètre, pour un projet de 650 kilomètres dont 160 déjà sont sortis de terre, 1 kilomètre de plus chaque jour : c'est le Mur !

Depuis juillet 2002, le gouvernement israélien d'Ariel Sharon érige la « clôture de Sécurité

...et élargissons les ponts...

», devenue depuis le 14 janvier 2004, la « clôture antiterroriste », dans le but déclaré de séparer la Cisjordanie de l'Etat d'Israël. Ce Mur, nouvelle violation par Israël du droit international, ne suit même pas la « Ligne Verte », limite reconnue par l'ONU, depuis 1967, entre Israël et les Territoires Palestiniens. Il mange donc, encore plus, toujours plus de terres palestiniennes. Il inclut un maximum de colonies dans l'Etat israélien, témoignage effarant de l'objectif de conquête territoriale. Il serpente à l'intérieur de la Cisjordanie occupée, au plus près des zones d'habitations. Il annexe les terres les plus fertiles et une grande partie des réserves aquifères de la région. Il crée une muraille inimaginable en plein cœur des paysages. Il avance dans les faubourgs de Jérusalem.

Nouvelle horreur dans le drame palestinien ! Un mur quand les Palestiniens ont besoin



de ponts ! La peur de l'autre quand, seule, la confiance ouvrira des portes ! L'apartheid quand, seul, le dialogue de deux peuples engendrera la paix ! Que dire ? Les mots ne suffisent pas. Les protestations semblent vaines. Mais le silence nous rend complices, notre silence renforce le désespoir de ceux qui ont encore l'espoir, les Israéliens qui refusent ce nouveau crime contre la paix et les Palestiniens qui croient toujours à la paix.

Notre association tente d'établir le contact avec Bethléem, particulièrement, avec les camps de réfugiés palestiniens. L'information du

...avec Bethléem !

public chartrain est essentielle, mais la création de vrais liens est autrement importante. Les Palestiniens sont « en prison ». Imaginez qu'on ne puisse pas sortir de Chartres, même pour aller à Luisant, Lucé ou Mainvilliers, autrement qu'illégalement, en risquant d'être tué, alors vous comprenez l'importance que peut prendre un simple email ou une conversation téléphonique.

Vous pouvez vous aussi agir, même modestement, si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter : Association Solidarité avec les camps palestiniens de Bethléem, 40 rue des Chaises 28000 Chartres.

Monique Vincent

« Toujours plus, encore moins »

C'est tout pour le court terme, car il enchaîne avec les projets, et je m'y perds : les projets, c'est pas du court terme, « il y aura beaucoup d'études en 2004 ». Attends, des projets, ce sont des réalisations ? « Le Cœur de Ville démarre dans les meilleures conditions », encore un peu de méthode Coué, c'est bon pour le moral du maire ; il souligne que « les gens se demandent comment on va payer tout ça ? ». Se le demanderait-il lui aussi ?

Pour le long terme, déjà abordé dans le paragraphe précédent, il y a des sujets : Beaulieu, Rechèvres, et le plan vert conduit sur 30 ans. Mais retour en arrière avec la mise en place de la vidéo-protection aux multiples « vertus », « outil de productivité, plus que de sécurité, elle servira de prévention et aussi de répression, bien sûr ! ». No comment ! « La fête de la lumière, on la fera durer à l'avenir, au lieu d'un « one shot » (toujours ce vocabulaire anglo-saxon qu'il utilise avec prédilection, comme les gros mots, d'ailleurs dont je vous épargne le compte-rendu exhaustif qui coûte trop cher sur deux jours, on envisage d'animer beaucoup en Juillet et Août, et de Mai à Octobre aussi ». Un peu vague tout ça... On fera plus, et ça devrait coûter moins, air déjà connu, mais toujours aussi peu convaincant.

Il faut trouver des sous !

Le plan est décidément un peu bousculé : il repart sur le moyen terme. Les services doivent s'attendre à fournir plus de travail pour gérer la suite des travaux du Cœur de Ville, les voilà prévenus ! Encore plus !...Et on aborde encore le long terme : la Rose-raie, dont on n'apprend rien, les Hauts Saumons avec 178 logements, dont 20% de sociaux, la Madeleine, avec 500 places de stationnement en plus, mais à quelle échéance ? Et Beaulieu, projet à mener sur 20 ans. Retour sur le moyen terme encore : les Bas-Bourgs, avec une étude en cours, et un bâtiment Vangeon dont la destination n'est toujours pas précisée, Les Comtesses avec un projet d'urbanisation, on ne sait plus si c'est du moyen ou du long terme... On est toujours dans le vague !

Pour finir, il nous sert en vrac que « la cathédrale, on ne va pas la changer », ouf ! Qu'on a vendu certains bâtiments, mais que c'est pour en acquérir ou en entretenir d'autres : c'est qu'il faut trouver des sous par les temps de grosses dépenses qui courent ! Que les gens « viendront du monde entier » à Chartres, qu'on pourra peut-être organiser un concert à l'église St-Martin-au-Val (ouah ! la super idée !), et que les techniciens du théâtre pourront aller exercer leur compétence ailleurs. Encore plus ?...Pour conclure, enfin : « rappelez-vous que l'essentiel pour les gens, c'est le quotidien ! ». A suivi l'appel des médaillés et retraités récompensés : globalement, de nombreux absents, excusés ou non, mais sur l'estrade seulement 50% de présents ! Toujours moins. Il y aurait bien comme un malaise entre l'employeur-Ville et ses employés...

Fantomette

* Centres de Loisirs Sans Hébergement



La putain et le maquereau

Mercredi 14 janvier, vous avez certainement vu, lors des journaux télévisés de 13 et 20 heures de France télévision, un reportage sur des jeunes délinquants de banlieue qui volent une moto. Le lendemain, dans les mêmes journaux, trois reportages traitent successivement de plaintes liées à des squatters de hall d'immeubles, d'un vol de sac à main après effraction d'un véhicule et enfin d'une agression sur une équipe médicale par les trois fils d'une femme hospitalisée. Pas la peine de préciser, car vous l'aurez peut-être tous supposé, les principaux acteurs de ces faits divers n'avaient pas la peau claire.

Alors quel est le but de la manœuvre ? La rédaction de France 2 souhaite-elle porter seule l'étendard de l'anti-Sarkozy, en démontrant par des images que sa politique contre la délinquance ne marche pas ? Sommes-nous repartis sur le même thème qui a permis à l'extrême

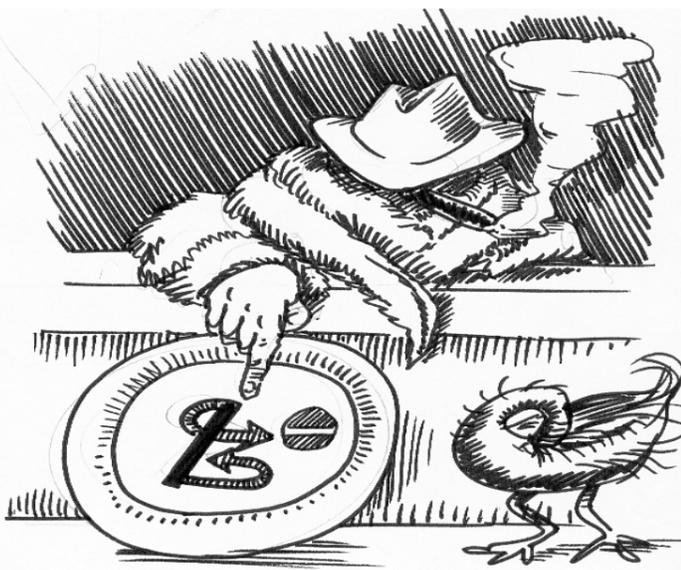
droite d'être présente au deuxième tour ? En tous les cas, je doute du bien-fondé de ce genre de diffusion et je dénonce une nouvelle fois la manipulation des médias par l'image.

Il est sûr que l'insécurité existe et qu'il serait dangereux de la nier, mais la diffusion massive de ce genre d'images est tout aussi dangereuse. En toute objectivité, j'aimerais que les journalistes me parlent aussi de la politique d'intégration menée par cette « France Terre d'accueil » (formidable paradoxe), qu'ils m'expliquent parfois pourquoi les centres de loisirs des cités ferment les uns après les autres ? Pourquoi montrent-ils si rarement les images de tous ces citoyens d'origine étrangère si bien intégrés dans notre société ?...

Sur fond de démagogie excusée par la sacro sainte déontologie, le journaliste racole par delà les cités, afin de saisir l'instant qui, balancé sur l'écran entre la poire et le fromage, forgera l'opinion. Il ne faut pas être dupe sur l'effet recherché : la presse télévisée est une « putain » à la solde d'un maquereau qui a les pleins pouvoirs.

Solferino

Communiqué : l'assemblée générale annuelle de l'association Énergies Citoyennes aura lieu **mercredi 10 mars 2004** aux abbayes de St-Brice à Chartres, salle D3, à partir de 20h15. Le paiement de la cotisation permettra de participer aux votes (6 euros pour les abonnés à L'Aiguillon, 8 euros pour les autres).



Vive la mondialisation libérale !

Depuis quelques années, on assiste à des licenciements dans des entreprises qui pourtant font des bénéfices (Lu, Renault Villevorde, Danone), d'autres se délocalisent dans des pays où le coût de main-d'œuvre est plus faible (Moulinex au Brésil). Des entrepreneurs placent leurs capitaux dans des paradis fiscaux (Morland au Luxembourg). Des entreprises profitent de subventions publiques pour s'implanter sans engagement auprès de la ville d'accueil (Muller-Behm), des chefs d'entreprises maquillent les comptes pour détourner de l'argent (Parmalat, Enron), d'autres font jouer toutes les ficelles des aides à l'embauche pour s'assurer une main d'œuvre en contrats précaires (stages gratuits, emplois jeunes, CDD) ou exploitent des émigrés sans papiers pour des salaires de misère !

Au reste, si les capitalistes étaient vraiment intelligents, ils paieraient correctement leurs salariés, consommateurs potentiels, qui achèteraient leurs produits... Ils amélioreraient leurs conditions de travail : on produit mieux et plus lorsque l'on est en pleine forme. Ils offriraient des crèches d'entreprises : on travaille mieux lorsque le souci des enfants à récupérer chez la nourrice, est écarté. Ils achèteraient un juste prix les matières premières et les productions du tiers monde qui, se développant rapidement, accéderait au statut de consommateur sur le marché mondial. Ils feraient en sorte que la misère recule, car c'est évident, on ne prépare pas de révolution ni d'action terroriste lorsqu'on est correctement nourri,

logé, dans un état de droit ! Hélas, la faiblesse des capitalistes et des actionnaires, c'est leur vue à court terme !

La rentabilité immédiate : leur unique objectif au mépris des hommes. Ils sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont confortablement installés ! Les injustices, les inégalités, la misère et l'humiliation (Jamel Debouze sur TF1 le 12/01/04 : « mon père a travaillé dur toute sa vie pour devenir pauvre ! ») ne font que provoquer conflits, grèves, vols, ressentiments et terrorisme !

Tous les patrons ne sont certainement pas à ranger dans cette catégorie ! Patrons humanistes, chrétiens, socialistes ou démocrates qui avez le sentiment de travailler pour votre pays et le bien-être de vos concitoyens, faites-vous entendre, unissez-vous : nous ne demandons qu'à vous soutenir !

Chômeurs, licenciés économiques, délocalisés, réinvestissez vos primes, réappropriez-vous votre outil de production, créez des scoop (sociétés coopératives ouvrières de production). Salariés, retraités, boycotez les banques et leurs actionnaires cupides, placez vos billes dans le crédit éthique et coopératif.

Consommateurs, n'achetez que ce dont vous avez besoin, soyez exigeants sur la qualité et les conditions de fabrication de ce que vous achetez. C'est sur ces critères aussi qu'il faut juger vos candidats aux élections locales, régionales et nationales.

Los Utopistas Zapatistas

Autre temps, autres mœurs...

Quel Préfet s'installant en Eure-et-Loir n'a jamais rappelé avec fierté qu'il arrivait dans la Préfecture où avait servi un héros de la République, Jean Moulin ? Ce Jean Moulin qui refuse, le 17 juin 1940, de signer un document accusant à tort, les troupes sénégalaises de massacres sur la population civile. Dans « Premier combat », Jean Moulin indique qu'il ne « peut se déshonorer en signant un texte infamant » conçu à des fins de propagande raciste. Pour ne pas craquer sous la torture et conserver son intégrité morale, Jean Moulin tente de se trancher la gorge.

Le presque ex-Préfet d'aujourd'hui avait plusieurs fois fait la promesse au Collectif 28 pour la régularisation des sans-papiers qu'aucun d'entre eux ne serait arrêté dans l'enceinte de la Préfecture. Lorsque César Lubaki s'y rend, lundi 19 janvier, pour savoir où en est son dossier, on lui demande de revenir l'après-midi. Quand César revient, les forces de l'ordre sont là qui l'attendent pour l'arrêter en vue d'une expulsion. Malgré la promesse du Préfet...

Outre la situation familiale de César Lubaki (il est papa d'une fillette de 18 mois et sa compagne est enceinte de 3 mois) exigeant que l'on reconsidère son dossier, je constate que tous les Préfets de la République n'ont pas le même sens du civisme et de la justice.

Dominique Chéron (29/01/04)



Sauverons-nous la peau de l'hôpital ?

Les mentalités, notamment pour la gestion de la fin de vie, ont mis plus de temps à évoluer dans les hôpitaux publics que dans les établissements privés. Pourtant aujourd'hui, l'humanisation et la technicité sont en pointe à l'hôpital public. Par ailleurs, même s'il faut poursuivre la lutte pour la défense du statut de la fonction publique, force est de constater que, soumises aux lois du marché, les conditions de travail dans le privé sont bien souvent sordides.

L'âge d'or de la médecine a cédé la place à celui de la technicité et de la traçabilité. Et pourtant, qu'il est grand le fossé entre les progrès quasi quotidiens de la science et leur application aux communs des malades !

Notamment, les coupes sombres dans les budgets depuis des années n'ont pas permis d'embaucher les 10% de personnels supplémentaires pour la mise en place des 35 heures. Les directeurs n'ont obtenu qu'entre 3 et 7 %. Et puis, il existe l'éternel problème du recrutement, celui des infirmières par exemple.

Par ailleurs, dans sa répartition sur le territoire, la médecine fait aujourd'hui le grand écart entre les gros équipements de pointe de certains établissements et le désert de certaines zones. Aussi, il faut repenser la fonction de l'hôpital. La « bobologie » devrait être traitée ailleurs qu'à l'hôpital, dans des établissements dont l'accueil serait plus médico-social. Ainsi, en plus du fait de ne pas trop grever le budget de l'hôpital, cela éviterait l'isolement trop souvent inhérent à l'hospitalisation.

Le gouvernement ne veut peut-être pas la peau de l'hôpital pour servir les seuls intérêts du privé, mais il est tout de même l'initiateur des coûts bas qui remettent en cause la pérennité de notre système de santé.

Dominique Chéron



L'Aiguillon

Ils ont collaboré à la réalisation de L'Aiguillon 38 : Don Corleone, Fantomette, Anne Loubeau, Gérard Leray, Céline Prier, Dominique Chéron, Musenpeine, Gildas Lahalle, AST, L. Boccolini, Sofa Ribole, Monique Vincent, Elisabeth et Denys Calu, Dimitri Keltchewsky, Claude Joly, Chantal Vinet, El San Diero, Solferino, Claude Marill, Los Utopistas Zapatistas.

Points de vente fixes

A Mainvilliers : **le Jourdan** (rue de la République).
A Lucé : **le Cosmos** (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.
A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy).

Je m'abonne ! J'adhère !

- ° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
 - ° J'adhère à EC pour 8€
 - ° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)
- Nom/Prénom :
Adresse :

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres